

CONNIVER [Verbe]

(Vieilli) : Fermer les yeux sur ce qu'on n'ose pas ou ne veut pas apercevoir et, par suite, dissimuler en justice les faits à la charge d'un accusé, et prendre ainsi part à une mauvaise action.

(Soutenu) : être de connivence, être complice.

Étymologie :

Du latin *conivere*, proprement cligner ensemble, du verbe *coniveo* : cligner ou fermer les yeux, détourner le regard.



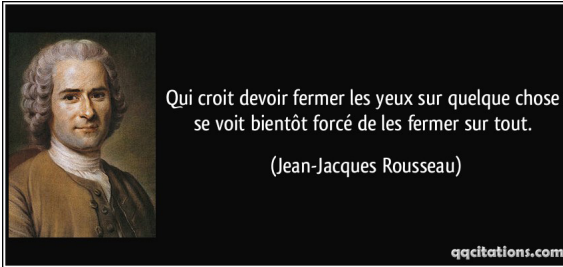
Complicité. (Huile sur toile, anonyme)

J'ai accusé la municipalité parisienne d'avoir connivé avec le ministre des Finances (Jean-Paul Marat, Les Pamphlets, Nouvelle dénonciation contre Necker en avril 1790, p.168 de l'édition de Charles Vellay de 1911)

On se sent bien loin de l'époque prophétique, en lisant ces historiettes où Dieu connive aux roueries les plus avouées [de Jacob] (Ernest Renan, Histoire du peuple d'Israël, t.2, 1889, p.211).

Mais conniver en lâche à ce nom qu'on me vole, quand un père à mes yeux au lieu de moi l'immole ! (Pierre Corneille, Héraclius, IV, 1)

Peut-être alors serai-je forcé moi-même d'écarter le soupçon d'avoir connivé à cet indigne procédé (Diderot, Lettres à M. Le Breton)



Qui croit devoir fermer les yeux sur quelque chose se voit bientôt forcé de les fermer sur tout.

(Jean-Jacques Rousseau)

qqcitations.com

qqcitations.com



LE FOUILLE-MOT